



## COMMISSION COUPES

Jeudi 04 novembre 2021 à 14 h 00

### Procès-verbal N° 4

Président : MOUILHADE René

Présents : FAUCOUIT Claude,  
PEYRARD Chrystelle,  
ROUVIER Jean-Claude,

.....

Le président René MOUILHADE accueille, remercie les membres de la Commission d'être présents et évoque la situation concernant ce tirage.

Suite à la modification du championnat féminin à 11, les clubs de LANDOS et SUCS ET LIGNON (engagés en championnat à 11 tardivement), nous sommes dans l'obligation de revoir le tirage de la coupe féminine à 11 partiellement effectué le 21 octobre à la salle polyvalente de Saint-Germain Laprade afin de respecter le règlement de la Coupe Féminine à 11.

En conséquence, nous avons effectué un tirage interne entre l'équipe SUCS ET LIGNON et celle de LANDOS pour déterminer qui allait recevoir le dimanche 21 novembre 2021 en ce qui concerne la coupe féminine à 11.

De ce fait, lors du tirage Coupe Féminine à 8 effectué le jeudi 21 octobre 2021 à la salle polyvalente de Saint-Germain Laprade, l'équipe du club de BAS-EN-BASSET qui devait jouer contre SUCS ET LIGNON et celle de ST PAL EN CHALENCON qui devait jouer contre LANDOS se voient ainsi qualifiées d'office pour le tour suivant.

Suite à cela, nous allons avoir 9 clubs qualifiés en coupe féminine à 11 pour le prochain tour après la journée du 21 novembre 2021.

Pour conclure, la commission coupes devra faire un autre tirage de cadrage interne au district pour 1 match et retomber à 8 clubs. Ce match devant avoir lieu impérativement le dimanche 19 décembre 2021 (voir le 18 après entente des clubs).

Pour les journées du 21 novembre et du 19 décembre, si impossibilité de jouer (intempérie), le club recevant devra trouver un terrain de repli ou aller jouer chez l'adversaire).

**Coupe Féminine à 11** : SUCS ET LIGNON recevra LANDOS

René MOUILHADE

Président

Chrystelle PEYRARD

Secrétaire